

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 05 octobre 2021

COMPTE-RENDU

Convocation du 01 octobre 2021

Présents : Mesdames BEILLARD Sylvie, RAVENEAU Annie, MAUBOUCHER Louise-Anne, LAURENT Claudette, LACRAMPE Josette, DUPUY Maryvonne, MASSIAS Isabelle.

Messieurs CHAPEAU Jean-Philippe, LHUILLIER Thierry, GROLEAU Tony, RONCERET Philippe, GUIOCHEREAU Yannick,

Excusés : Madame BONIN Marjorie, Monsieur ABILLARD Arnaud, Monsieur DOUBLET David

Pouvoirs : Madame BONIN Marjorie à Madame RAVENEAU Annie, Monsieur ABILLARD Arnaud à Monsieur RONCERET Philippe.

Secrétaire de séance : Madame MASSIAS Isabelle

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 07 septembre 2021.

CASVL : Présentation du rapport d'activité 2020

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire pour l'année 2020 a été transmis à la commune. Ce rapport annuel doit faire l'objet d'une présentation aux membres du Conseil Municipal. Après l'exposé par Madame le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Municipal prend acte du contenu du rapport d'activité 2020 de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

CASVL : Présentation rapport CLECT 2020

Madame le Maire présente aux membres du conseil municipal le rapport définitif de la commission locale d'évaluation des charges transférées adopté par ses membres. Ce rapport doit être approuvé par délibérations concordantes. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le rapport définitif du 21 septembre 2021.

CASVL : Présentation du schéma de mutualisation

Madame le Maire présente le projet de schéma de mutualisation à l'ensemble du conseil municipal. Elle fait un point sur les enjeux, les projets et les modalités de pilotage et du suivi. Les membres du conseil municipal sont en réflexion pour le moment sur ce projet.

SIEML : Fonds de concours dépannage du 01 septembre 2020 au 31 août 2021

Madame le maire expose au conseil municipal que des dépannages ont été effectués sur le réseau d'éclairage public de Vernoil-Le-Fourrier pendant la période du 01 septembre 2020 au 31 août 2021.

Le coût cumulé de ces dépannages s'élève à 794.90€ TTC avec un reste pour charge à la commune de 75% soit 596.19€ TTC.

Le conseil municipal accepte de verser le fonds de concours.

Marché de voirie Rue de la Vincenderie et Rue des Longeards

Madame le Maire donne lecture de l'analyse des offres réalisée par le maître d'œuvre. Quatre entreprises ont répondu dans les conditions réglementaires.

Suite à l'ouverture et à l'analyse des offres, opérée suivant les règles fixées dans le règlement de consultation, l'offre de l'entreprise COLAS a été retenue pour un montant HT de 317 972€ soit 381 566.40 € TTC (offre de base plus tranche optionnelle).

DPU

Le conseil municipal décide de ne pas préempter sur les biens situés :

- 19 rue de la Mairie
- La Jametière